

# Questions les plus fréquemment posées sur la pratique de l'anglais à l'école élémentaire

- 1- Comment faire lorsqu'on enseigne l'anglais et que l'on pense ne pas maîtriser les aspects phonologiques liés à la langue ?
- 2- Comment permettre aux élèves d'être confrontés à une langue orale « de référence » ?
- 3- Comment permettre aux élèves de produire à l'oral ?
- 4- Quelle « importance » doit être accordée à l'écrit ?
- 5- Lors du déroulement d'une séquence, à quel moment introduire l'écrit ?
- 6- A partir de quel niveau de classe, « lire et comprendre » fait-il partie des activités langagières à mettre en place dans la classe ?
- 7- Quelles sont les compétences liées à l'activité « lire et comprendre » ?
- 8- Quelles sont les compétences liées à l'activité « écrire » ?
- 9- « Orthographier correctement » fait-il partie des compétences à acquérir par les élèves au primaire ?
- 10- Quelles sont les traces écrites qui peuvent être intégrées au cahier ?
- 11- Comment évaluer ?
- 12- Quelles programmations peut-on établir ?
- 13- Où peut-on trouver des informations sur des supports et aides pédagogiques intéressants ?
- 14- Comment enseigner une langue vivante avec une classe à deux niveaux ?
- 15- Avec quelle fréquence mettre en place, dans la classe, la pratique d'une langue vivante étrangère ?
- 16- Comment peut-on développer l'activité « découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère » ?

## 1. Comment faire lorsqu'on enseigne l'anglais et que l'on pense ne pas maîtriser les aspects phonologiques liés à la langue ?

- L'utilisation de supports matériels contenant des enregistrements audio permet aux élèves d'être exposés à une variété de productions orales ; il peut s'agir de :
  - Supports audio de méthodes
  - Chansons et comptines enregistrées
  - Vidéos « authentiques » ou destinées à l'enseignement
  - Enregistrements effectués à l'aide de « locuteurs natifs »
- [Le site départemental langues vivantes 38](#), propose, à l'écoute et au téléchargement, des [enregistrements effectués avec la collaboration de « locuteurs natifs »](#). Ces enregistrements sont directement liés aux apprentissages et sont une aide à l'acquisition par l'enseignant de formulations qu'il pourra reproduire en situation de classe.

## 2. Comment permettre aux élèves d'être confrontés à une langue orale « de référence » ?

- [Voir la première partie de la réponse à la question n°1](#)

## 3. Comment permettre aux élèves de produire à l'oral ?

- Pour progressivement permettre aux élèves de produire de l'oral, on peut :
  - dans un premier temps, placer les élèves dans des situations de reproduction orale, par exemple à l'aide de chansons et comptines
  - mettre en place des situations « rassurantes » et cadrées où les élèves peuvent produire des formulations courtes et simples : lors de [rituels de début de classe ou de séance](#), par exemple.
  - puis permettre aux élèves de réutiliser en binômes ou petits groupes des formulations acquises d'abord lors d'écoutes et de situations d'apprentissage variées
  - enfin mettre en place les [jeux de communication](#) disponibles sur le site départemental, des jeux de rôles, des sketches...

## 4. Quelle « importance » doit être accordée à l'écrit ?

- Les activités « lire et comprendre » et « écrire » font partie des cinq activités langagières définies dans l'enseignement d'une langue vivante à partir du cycle 3. Chronologiquement, dans le déroulement d'une séquence, ces activités sont mises en place après les activités langagières liées à l'oral, et au cycle 3, les compétences des élèves dans ces domaines seront aussi évaluées.

## **5. Lors du déroulement d'une séquence, à quel moment introduire l'écrit ?**

- Afin d'éviter notamment les confusions phonologiques, il est important de bien s'assurer de la « structuration phonologique » des éléments langagiers avant de confronter les élèves à l'écrit. D'autre part, la mémorisation fait partie des cinq « comportements et attitudes » à développer chez les élèves lors de l'enseignement d'une langue vivante à l'école primaire. L'écrit ne sera donc introduit qu'après avoir permis aux élèves de suffisamment participer à des activités liées aux compréhension, production et interaction orales et s'être assuré des acquisitions liées à ces activités.

## **6. A partir de quel niveau de classe, « lire et comprendre » fait-il partie des activités langagières à mettre en place dans la classe ?**

- Les [nouveaux programmes](#) indiquent que les compétences liées à cette activité langagière doivent être acquises par les élèves et évaluées par l'enseignant au cours du cycle 3.

## **7. Quelle est la compétence liée à l'activité « lire et comprendre » ?**

- La compétence liée à l'activité langagière « lire et comprendre » est :
  - Comprendre des textes courts et simples accompagnés d'un document visuel, en s'appuyant sur des éléments connus : consignes, correspondance, poésie...

## **8. Quelles sont les compétences liées à l'activité « écrire » ?**

- Les compétences liées à l'activité langagière « écrire » sont :
  - Copier des mots isolés et des textes courts.
  - Écrire sous la dictée des expressions connues.
  - Renseigner un questionnaire.
  - Produire de manière autonome quelques phrases sur soi-même, les autres, des personnages réels ou imaginaires.
  - Décrire des objets, des lieux.
  - Raconter succinctement des expériences vécues ou imaginées.
  - Rédiger un courrier court et simple, en référence à des modèles : message électronique, carte postale, lettre...

## **9. Les élèves du primaire doivent-ils pouvoir « orthographier correctement » ?**

- Oui, au niveau des classes de CM, ceci est notamment détaillé dans la description des compétences suivantes :
  - Copier des mots isolés et des textes courts.
  - Écrire sous la dictée des expressions connues.

## 10. Quelles sont les « traces écrites » qui peuvent être intégrées au cahier ?

- Dès le cycle 2 :
  - Les textes des comptines et des chansons (si possible, avec les partitions musicales)
- Au cycle 3 :
  - Recettes (lire et comprendre)
  - Tableaux à compléter (lire et comprendre / écrire)
  - Menus, cartes, plans... (lire et comprendre)
  - Lettres, cartes postales, messages électroniques (lire et comprendre / écrire)

## 11. Comment évaluer ?

- Le groupe départemental LV a élaboré [un outil de positionnement](#) permettant de valider les acquisitions correspondant au niveau A1, pour les cinq activités langagières. Cet outil est disponible en ligne sur le site départemental. Les exercices proposés en ligne fournissent des exemples de modèles à utiliser pour créer des supports d'évaluation.
- Les acquisitions liées aux activités de compréhension orale, de compréhension écrite et de production écrite peuvent être évaluées à l'aide d'écrits et/ou illustrations sous formes de tableaux, d'éléments à relier, à colorier, à associer, à compléter etc.
- Les dispositifs permettant aux élèves de produire de l'oral et/ou d'interagir à l'oral permettront à l'enseignant d'évaluer un groupe d'élèves dans le domaine de ces activités langagières ([voir question n°3](#))

## 12. Quelles programmations peut-on établir ?

- Le site départemental propose une [programmation-progression](#) établie par niveau de classe et par période de deux mois dans l'année scolaire. Cette programmation peut être utilisée telle quelle ou bien servir de base pour en établir une nouvelle par l'équipe pédagogique.

## 13. Où peut-on trouver des informations sur des supports et aides pédagogiques intéressants ?

- Des [bibliographies](#) ont été établies (cycles 2 et 3) et sont disponibles sur le site départemental.
- Des [sites intéressants pour l'enseignement des LV](#) sont référencés sur le site départemental.

#### 14. Comment enseigner une langue vivante avec une classe à deux niveaux ?

- Il n'y a pas de spécificité par rapport à une autre discipline, concernant l'enseignement d'une langue vivante dans une classe à double-niveau. On peut alors mettre en place :
  - Si l'ensemble des élèves participent en même temps aux séances, une différenciation en terme de niveau de classe (mais aussi prenant en compte les acquis des élèves). Les objectifs, les moyens, les activités langagières, les formulations à produire, les « traces » et les aides aux élèves peuvent être diversifiés et différenciés.
  - Des séances adaptées spécifiquement à chacun des niveaux en parallèle à des séances pour une autre discipline où les élèves travailleront en « autonomie ».

#### 15. Avec quelle fréquence mettre en place, dans la classe, la pratique d'une langue vivante étrangère ?

- La durée annuelle de l'enseignement d'une langue vivante est de 54 heures, pour les classes du cycle 2 comme celles du cycle 3. Ceci correspond donc à environ 1h30 au niveau hebdomadaire.
  - Pour le cycle 2, on peut envisager deux séance(s) hebdomadaire(s) structurée(s) par différentes phases (révision / découverte / acquisition / transfert...) d'une durée d'environ une demi-heure. On complétera alors, par des courtes séquences (5 à 10 minutes) de [rituels quotidiens de début de journée et dans la langue vivante](#), la pratique de [passation de consignes dans la langue vivante](#) au cours de la journée et la possibilité pour les élèves de régulièrement chanter dans la langue vivante.
  - Pour le cycle 3, il est suggéré de mettre en place deux séances d'une durée d'environ 45 minutes, au niveau hebdomadaire. La passation de consignes dans la langue vivante et dans des situations autres que celles de ces séances, permet de renforcer les compétences liées à la compréhension orale des élèves.

#### 16. Comment peut-on développer l'activité « découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère » ?

- Le site départemental langues vivantes 38 met en ligne des supports permettant de développer cette activité en classe
  - avec utilisation d'outils numériques :
    - concernant [douze monuments célèbres dans des pays anglophones](#)
    - concernant [des personnages célèbres des pays anglophones](#)
  - avec mise en place de [jeux sur les pays anglophones](#).